



Retrait des diplômes du DNB 2023

publié le 06/11/2023 - mis à jour le 07/11/2023

A partir du **lundi 6 novembre 2023**, vous pourrez, **muni(e) d'une pièce d'identité**, retirer à l'accueil :

- ▶ votre diplôme du brevet et du CFG (si vous l'avez passé) session 2023
- ▶ et votre relevé de notes

Les élèves qui ont passé la Certification en Langue Allemande sont également invités à retirer leur diplôme.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.